

PROGRAMME DE LÉGISLATURE
DU CONSEIL D'ÉTAT

BILAN 2022-24
PERSPECTIVES 2025-27

2022
27



CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 13 FÉVRIER 2025

Michel Staffoni

CHANCELIER D'ÉTAT

Christelle Luisier Brodard

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT

Programme de législature 22-27

Les engagements du Conseil d'État

- Maintenir l'attractivité du canton et offrir des conditions-cadres favorables pour les citoyens et les entreprises (axe 1 du PL : Liberté et innovation)
- Lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter à ses impacts (axe 2 du PL : Durabilité et climat)
- Accompagner la croissance démographique et économique de sorte à maintenir la cohésion sociale et territoriale (axe 3 du PL : Cohésion et proximité)



Le Programme de législature est déjà bien engagé
De nombreux projets ont abouti depuis juillet 2022

Bilan 22-24 : des réalisations en faveur de la population et des institutions

Le Conseil d'État a :

- Maintenu une haute qualité dans les prestations publiques
- Poursuivi une politique d'investissements volontariste
- Pris ses responsabilités et assumé la gestion de crises importantes (Ukraine, inflation, pénurie énergétique)
- Mis en œuvre un grand nombre de projets du Programme de législature, notamment :

Axe 1 : Baisse de la fiscalité, déductions des primes d'assurance maladie, sport, etc.

Axe 2 : Transports publics, énergie, plan climat, économie circulaire, bâtiments de l'État, tourisme, industrie, etc.

Axe 3 : Politique socio-éducative, accueil de jour, soutien au secteur parapublic, InvestPro, péréquation intercommunale, indexation des salaires, etc.

Un contexte général qui a largement changé ces dernières années

- Contexte international : relations avec l'UE, réforme OCDE, Ukraine, ...
- Démographie, vieillissement de la population, coûts de la santé, pénurie de main d'œuvre
- Polarisation de la société
- Attentes élevées de la population qui se traduisent notamment par un certain nombre d'initiatives

Un contexte financier vaudois détérioré

- Croissance élevée des charges dans un contexte complexe :
 - Effet direct de l'inflation
 - Maintien d'un haut niveau de prestations en lien avec les politiques publiques déployées lors des législatures précédentes
 - Effet des mesures du Programme de législature 2022–2027
- Marges budgétaires en baisse
- Revenus extraordinaires aléatoires
- Impacts potentiels d'initiatives populaires cantonales
- Risques liés au programme d'allègement des finances fédérales

Des bases solides, un cap maintenu et une nécessité d'action sur les finances cantonales

- Le Canton repose sur des bases solides
 - Tissu économique diversifié et résilient
 - Excellence des Hautes écoles
 - Solidité de l'économie vaudoise et perspectives économiques favorables :
+1.8% en 2025, +1.9% en 2026
- Le Conseil État poursuivra la réalisation de son Programme de législature tout en travaillant sur la maîtrise des finances cantonales :
 - Pouvoir d'achat/attractivité : finalisation de la feuille de route fiscale
 - Accompagnement de la croissance démographique et prestations à la population
 - Maîtrise des finances cantonales :
 - Priorisation des projets, maîtrise de la hausse des charges
 - Opposition à l'initiative dite des 12 pourcents

Institutions, territoire et sport

CHRISTELLE LUISIER BRODARD
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Sport**

Rédaction du 1^{er} Concept cantonal du sport et de l'activité physique qui fixe les grands axes de la politique sportive vaudoise à 10 ans, socle à partir duquel a été bâti le contre-projet gouvernemental à l'initiative « Pour une politique sportive ambitieuse » (mesure 1.9).

- **Institutions**

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025 de la Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise qui renforce et accélère le rééquilibrage financier en faveur des communes (3.1)

- **Institutions**

Mise en consultation de la révision de la loi sur les communes dont l'objectif vise à doter les communes d'un cadre moderne leur permettant de bénéficier au mieux de leur autonomie (3.1)

Perspectives 25-27

- **Territoire**
Révision complète du Plan directeur cantonal et révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (3.2)
- **Climat**
Rédaction puis entrée en vigueur d'une nouvelle loi-cadre durabilité et climat pour une prise en compte transversale et systématique de la durabilité dans les actions de l'État (2.2)
- **Logement**
Développement d'une stratégie logement tenant compte des besoins actuels et futurs (développement de partenariat, adaptation de cadres en vigueur, développement d'une stratégie foncière de l'État...) (1.11)

Enseignement et formation professionnelle

FRÉDÉRIC BORLOZ
CONSEILLER D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Formation professionnelle**

Lutte contre les pénuries avec le plan d'action InvestPro, l'étude sur les métiers MINT, le Salon MINT, la nouvelle formation à la HEP et le plan d'action de valorisation de la formation professionnelle (1.4 – 1.5 – 3.3)

- **Enseignement**

Amélioration et ajustement de l'école à visée inclusive et déploiement de l'éducation numérique dans l'enseignement obligatoire et postobligatoire (3.3)

- **Jeunesse**

Plan d'action santé mentale (DSAS, DJES, DEF) avec pour objectifs la réduction du décrochage scolaire, la prévention des comportements à risque et l'amélioration de la prise en charge des jeunes (3.4)

- **Enseignement**

Planification stratégique à l'horizon 2040 des lieux de formation du secondaire II en collaboration avec le DEIEP (3.3)

Perspectives 25-27

- **Enseignement**
Suite du chantier MAT-EO: la réforme de la maturité en 4 ans est une opportunité pour revoir la fin de la scolarité obligatoire et fluidifier les parcours vers les universités, les hautes écoles, mais aussi vers les formations professionnelles (3.3 - 1.4)
- **Formation professionnelle**
Création d'une Cité des Métiers pour regrouper l'information, la promotion et l'accompagnement des différents publics dans leurs projets professionnels (1.5 - 3.3)
- **Enseignement**
Renforcer les relations entre l'école et les familles (3.3)
- **Enseignement**
Garantir la cohérence du système éducatif dans une perspective d'efficacité, simplification des tâches administratives (3.3)

Jeunesse, environnement et sécurité

VASSILIS VENIZELOS
CONSEILLER D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Protection de l'enfance**
80 millions pour renforcer la prise en charge des enfants en danger dans leur développement; amélioration des conditions de travail des collaborateurs-trices du secteur social parapublic (3.4)
- **Lutte contre l'érosion de la biodiversité**
25 millions pour renforcer les réseaux écologiques, protéger les sols et revitaliser des biotopes essentiels; 15 km de cours d'eau renaturés; mise en œuvre de la loi sur la protection du patrimoine naturel (2.10)
- **Transition énergétique**
Adoption d'un projet de loi sur l'énergie pour diminuer nos émissions de CO2 et renforcer notre souveraineté; 1er parc éolien (2.3)
- **Politique pénitentiaire**
Lutte contre la surpopulation carcérale; stratégie de réinsertion et de lutte contre la récidive; 74 millions pour les infrastructures; intégration des missions de probation (3.5)
- **Sécurité et espace public**
Gens du voyage; mendicité; hooliganisme; deal de rue (3.5)

Perspectives 25-27

- **Gestion des risques et lutte contre les dangers naturels**
Rhône 3; carte des dangers naturels; loi sur la protection de la population, réorganisation de la PCi (2.10, 3.5, 3.18)
- **Économie circulaire des matériaux**
Article constitutionnel (contre-projet Mormont); projet de loi sur la gestion des déchets (2.9)
- **Sécurité**
Nouvelle école de police à Moudon; pérennisation du dispositif de prévention des radicalisations; déploiement des bodycams (3.5)
- **Politique pénitentiaire**
Projet de modulaires pour résorber la surpopulation carcérale; adoption du crédit d'ouvrage pour le futur Pôle pénitentiaire Nord vaudois (3.5)
- **Jeunesse**
Adoption d'une stratégie de promotion de la santé et de prévention auprès de l'ensemble des enfants et des jeunes du canton (3.4)

Santé et action sociale

REBECCA RUIZ
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Santé**

InvestPro est le programme élaboré par le Canton pour lutter contre la pénurie des personnels de soins et de santé. Le projet de décret a été accepté en septembre 2024 par le parlement – 90 millions sont alloués à la formation et la revalorisation de ces professions entre 2024 et 2027. (3.6, et 1.5 pour la formation)

- **Vieillesse de la population**

8 mesures pour encourager la construction de 1500 LADA et élaboration du nouveau PIMEMS, soit 49 projets prévus dans tout le canton – avec un soutien de 90 millions une fois que le programme sera déployé (3.9)

- **Santé, organisation du système**

Publication en octobre 2023 de la liste révisée des établissements hospitaliers habilités à facturer à charge de l'assurance obligatoire des soins (3.8)

Perspectives 25-27

- **Santé, organisation du système**

Le CHUV et les hôpitaux de la FHV doivent changer de dossier informatisé du patient, car l'actuel n'est plus proposé par le fournisseur. Un AO pour un fournisseur commun a été lancé (3.8)

- **Insertion – social**

8 projets lancés dans le cadre de Vaud pour vous, programme qui vise à améliorer l'orientation dans le dispositif social et médico-social, arriveront à terme en 2025. Après évaluation, le Conseil de politique sociale décidera lesquels seront étendus à tout le Canton dès 2027 (3.10)

- **Insertion – handicap**

Revue de l'ensemble des prestations (sociales et de santé) du DSAS, élaboration d'un plan de mesures pour toute l'ACV, création d'un poste de répondant au handicap (3.10)

Économie, innovation, emploi et patrimoine

ISABELLE MORET
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Économie et innovation**

65,7 mio en soutien aux entreprises ainsi qu'au développement régional et touristique; 16,9 mio en soutien à des projets d'innovation dont le lancement du programme SyNNergy en faveur de la transition numérique et l'implantation du Swiss Data Science Center; lancement d'un plan d'actions dédié au secteur industriel; nouvelle stratégie multisectorielle de Vaud Promotion; Facilitation du développement des activités œnotouristiques (1.2)

- **Économie durable**

Aides en lien avec le fonds de soutien à l'économie durable : 203 projets soutenus pour 7,8 mio, lancement de la plateforme «viva-vaud.ch», soutien à la création de deux centres de compétences; 56,8 mio en soutien aux infrastructures à vocation économique, dont 18,1 mio au travers du crédit-cadre tourisme régional durable (2.9)

- **Exemplarité dans la construction**

833 mio liés aux décisions d'investissement; autonomie électrique du parc immobilier de l'ACV d'ici à 2035 : 100'000 mètres carrés de panneaux solaires et programme d'assainissement des bâtiments de l'ACV (2.12)

Perspectives 25-27

- **Emploi**
Lancement du plan d'action « pénurie de main-d'œuvre, employabilité, intégration » (DEF, DSAS) ;
Intégration des migrants sur le marché du travail (1.7)
- **Économie et innovation**
Renforcement de l'attractivité de la place économique vaudoise en lien avec l'imposition minimale de l'OCDE ;
évaluation et renouvellement de la politique d'appui au développement économique intégrant les axes stratégiques suivants : le tourisme, l'industrie, l'innovation, l'économie de proximité et la durabilité (1.2)
- **Économie durable**
Création de nouveaux centres de compétences; accompagnement des entreprises dans leur transition vers la durabilité (programme iNNdustry) (2.9)
- **Exemplarité dans la construction**
Construction et rénovation des bâtiments scolaires (Gymnases), extension de l'infrastructure immobilière des hautes écoles (HEP, Campus Santé) et autres infrastructures liées à la formation (Ecole professionnelle), l'agriculture (Agripôles) et le pénitencier (Grands-Marais) (2.12)
- **Égalité femmes-hommes**
Renforcement de la loi sur les violences domestiques (3.12)

Culture, infrastructures et ressources humaines

NURIA GORRITE
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Mobilité**
Développement d'une offre de transport durable pour les voyageurs (2.5) et les marchandises (2.8), ainsi que des axes forts de transports publics (2.6); mise en œuvre de la stratégie vélo et de la LTVB (2.7)
- **Culture**
Elaboration des lignes directrices de la politique culturelle pour consolider l'offre et les soutiens (+9,5 millions), création de la DGC et de l'AP Culture (1.10)
- **Accueil de jour**
Progression de la contribution de l'Etat au développement de l'offre (103 mio subvention FAJE au budget 2025); table ronde des partenaires pour faire le bilan du dispositif légal en vue de son évolution; création du SCAJE (3.11)
- **Transition numérique et politique inclusive de l'administration**
Nouvelle stratégie des ressources humaines (3.15) et création de l'Office de la transformation numérique (3.16)

Perspectives 25-27

- **Mobilité**
Mise en œuvre des mesures pour accessibilité financière (2.4) et universelle (3.14); mise en service du tramway, développement des métros (2.6); mise en consultation de la révision LRou (2.5)
- **Culture**
Mise en œuvre des lignes directrices et lancement de la révision de la LVCA (1.10)
- **Accueil de jour**
Lancement de la révision de la LAJE (3.11)
- **LGBTIQ**
Plan d'action pour prévenir et lutter contre les discriminations au sein de l'administration et dans la société (3.13)
- **Numérique**
Développer et mettre en œuvre une stratégie de cybersécurité, renforcer la cyberadministration (3.17)

Finances et agriculture

VALÉRIE DITTLI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24

- **Pouvoir d'achat**
Réforme fiscale visant à diminuer la charge fiscale sur les contribuables vaudois; mesures d'attractivité économique du canton (l'imposition minimale); fin de la solidarité fiscale en cas de séparation; renforcement de l'orientation usagers/usagères (1.1, 1.2, 3.14)
- **Agriculture**
Crédit-cadre AF et Révision totale du règlement fixant les mesures financières en faveur des améliorations foncières; qualité du sol: Agroimpact, Agripôle, centre d'essais agricoles sur la qualité du sol; diminution de la charge administrative pour les agriculteurs; plan de relance viticole (1.8, 2.11)
- **Plan climat cantonal**
Adoption du nouveau plan climat vaudois 2024, mise en route d'une vingtaine de mesures emblématiques; nouvelle stratégie pour la restauration collective; plan d'action sol (2.1, 2.12)

Perspectives 25-27

- **Pouvoir d'achat**
Poursuite de la réforme fiscale, notamment avec le lancement des travaux en vue de la réforme des barèmes toute en renforçant les prestations à la population (1.1)
- **Agriculture**
Poursuivre le développement des sites de formations, d'essais et de recherches agricoles particulièrement pour l'étude des sols (Agripôles); développer la stratégie agricole 2030; deuxième volet plan climat agricole (1.8, 2.11)
- **Plan climat**
Poursuite de la mise en œuvre des mesures emblématiques et adaptations des plusieurs lois
- **Statistique publique**
Développement de la statistique expérimentale; devenir un centre de référence pour l'exploitation de données et un pôle de compétences reconnu; poursuivre le renforcement de la communication statistique (3.18)

Planification financière 2024 — 2027

VALÉRIE DITTLI
CONSEILLÈRE D'ÉTAT

Bilan 22-24 – accélération des investissements

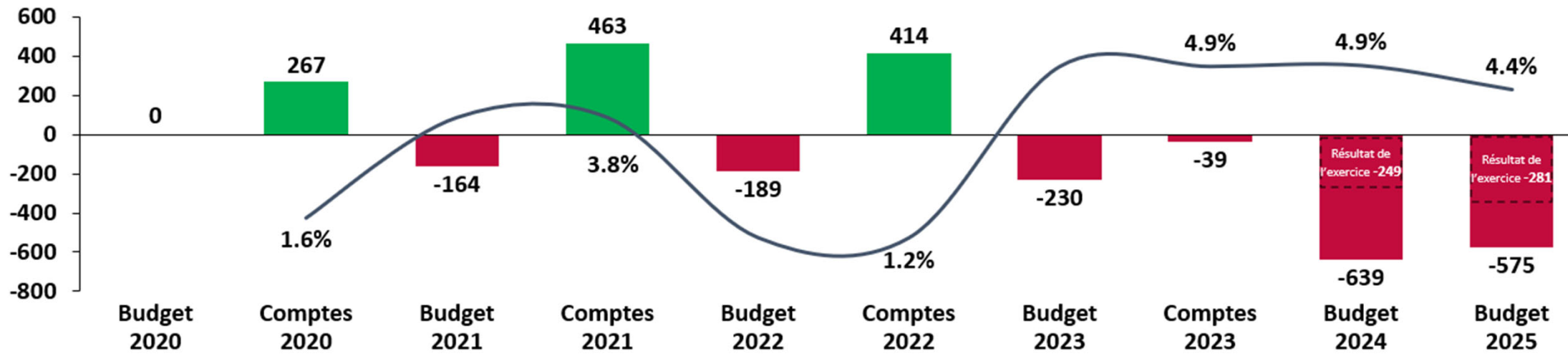
Des budgets d'investissement en croissance d'environ 20% pour accompagner la croissance démographique, économique et accélérer la transition écologique du Canton :

DITS dont infrastructures sportives, mensuration officielle, soutien aux communes (PGA, Plans climat communaux), aides au logement ...	101
DEF dont ens. supérieur (Campus santé, UNIL, Sciences de la vie, assainis. production de chaleur, Unithèque), gymnases, éduc. numérique, ...	349
DJES dont gestion des cours d'eau (Rhône III) et de la biodiversité, micropolluants, bâtiments pénitentiaires, infra. protection des mineurs...	271
DSAS dont Hôpital des enfants, BH05 bloc opératoire, bâtiment LICR, Cery, dév. des infra. (EMS, institutions socio-éducatives, hôpitaux) ...	798
DEIEP dont entretien et assainis. des bâtiments de l'Etat, aide pour le dév. économique (LADE), tourisme durable, cathédrale de Lsne, ...	203
DCIRH dont 1 ^{re} phase projets M2/M3, tram Flon-Renens, LEB, dév. autres prestations TP, entretien des routes et pistes cyclables, fret ...	1'091
DFA dont améliorations foncières et PDRA, plan climat agricole, pôle cantonal de Grange-Verney, ...	57
OJMP dont extension du Tribunal cantonal, réaffectation bâtiment pour Justice de Paix	31
Informatique dont renouvel. et modernisation des systèmes d'information, migrations, archivages électroniques, cyberadministration, ...	82
Total cumul du budget des investissements 2022, 2023 et 2024	2'983

déploiement du Plan Climat 2020

Des déficits qui deviennent structurels

■ Résultat opérationnel — Croissance des charges opérationnelles (hors COVID, Ukraine et Ostral)



Impact annuel des coûts nets COVID-19 :
 Impact annuel des coûts nets Ukraine & Ostral :

2020: 507 MCHF 2021: 270 MCHF 2022: 78 MCHF 2023: 7 MCHF
 2020: 0 MCHF 2021: 0 MCHF 2022: 35 MCHF 2023: 90 MCHF

Perspectives pour les finances cantonales

- Des projets d'investissements d'ampleur financière importante sont lancés ou sur le point de l'être dans les domaines suivants: Plan climat, sport, gymnases, prisons, hôpitaux et EMS, assainissement énergétique des bâtiments de l'État, transition énergétique, protection contre les dangers naturels, mobilité, agriculture
- Ces investissements sont nécessaires pour garantir des prestations de qualité pour la population et développer le plan pouvoir d'achat; renforcer l'attractivité du canton
- Les importants engagements financiers prévus, qui engendrent des charges de fonctionnement à moyen ou long terme devront trouver leur place dans l'équilibre budgétaire
- Des priorisations par le Conseil d'État et des efforts en matière d'efficience seront nécessaires pour assurer la maîtrise des finances cantonales
- Le Conseil d'État combattra l'initiative populaire en matière fiscale dite des 12 pourcents

Conclusion

CHRISTELLE LUISIER BRODARD
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTAT

- Depuis le début de la législature, le Conseil d'État a pris ses responsabilités et agi conformément à ses engagements
- La responsabilité du Conseil d'État est :
 - de s'adapter aux évolutions et contraintes existantes
 - de trouver les moyens d'accompagner le développement du canton
- Des efforts devront donc être consentis et des choix seront nécessaires pour contenir les charges de l'État, notamment en priorisant les projets et en adaptant le rythme de leur réalisation
- Le Conseil État veut poursuivre le développement du canton, les avancées en matière de climat et veillera à préserver les conditions de la prospérité

PROGRAMME DE LÉGISLATURE
DU CONSEIL D'ÉTAT

BILAN 2022-24
PERSPECTIVES 2025-27

2022
27



CONFÉRENCE DE PRESSE
DU 13 FÉVRIER 2025